

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 11 avril 2024

Nombre de Conseillers

- en exercice 14
- présents 10
- votants 14
- (dont 4 procurations)
- Excusés 4

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 03 avril 2024
Date d'affichage : 03 avril 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Christian BONNET ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; Thierry CALS ; René ALIÈS ;

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ;

Excusés : Mmes Marie-Christine LAURES (procuration à M Jean-Claude BARRAILLE) ; Nathalie FAUGERAS (procuration à Mme Jocelyne GALINIER) ; Mrs Christophe BRENAC (procuration à M Serge BARBASTE) ; Vincent COUSINIÉ (procuration à M Francis MATHIEU)

M Christian BONNET été élu secrétaire de séance

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose une modification de l'ordre du jour aux membres présents du conseil concernant :

- Création d'un emploi permanent »

Après concertation le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

Récapitulatif des Actes de la collectivité pour publication

N° délibération	
11042024_01	Approbation du Compte Administratif 2023 Adoptée à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)
11042024_02	Affectation du Résultat 2023 Adoptée à l'unanimité (dont 4 voix par procuration)
11042024_03	Approbation du Compte de Gestion 2023 Adoptée à l'unanimité (dont 4 voix par procuration)
11042024_041	Vote des taux d'imposition des taxes locales Adoptée à l'unanimité (dont 4 voix par procuration)
11042024_051	Vote du Budget Primitif 2024 Adoptée à l'unanimité (dont 4 voix par procuration)
11042024_06	Création d'un emploi permanent Adoptée à l'unanimité (dont 4 voix par procuration)

Questions diverses

-Travaux Salle MJC : une réunion sera organisée pour terminer les travaux de la salle de la MJC.

-Aire de jeux : le cheminement sera positionné, allant de l'espace jeux jusqu'aux ateliers.
La commission festivités se réunira pour organiser l'inauguration.

-Élections Européennes : tenue du bureau

de 8h à 10h30	de 10h30 à 13h	de 13h à 15h30	de 15h30 à 18h
Nathalie Faugéras Sandrine Épiphane René Aliès Francis Mathieu	Marie-christine Laurès Christophe Brénac Serge Barbaste	Jocelyne Galinier Christiane Madaule Vincent Cousinié	Jocelyne Galinier Christiane Madaule Jean-Claude Baraillé Francis Mathieu

-Commémoration du 08 mai : la commémoration se déroulera le 08 mai. Départ de la mairie à 10h30 en direction du monument aux morts (église). Elle sera suivie d'une remise de la légion d'honneur à M Haberschill.

-Jobs d'été : nous avons reçu 5 demandes pour la saison. Il a été décidé de ne prendre que 3 personnes, la priorité sera donnée à ceux qui n'ont pas encore travaillé. Un tirage au sort sera effectué pour les autres.

-Salle ancienne école : Mme Bussière nous a annoncé son départ de Noailhac, la salle qu'elle occupait sera donc disponible au 1^{er} mai. Nous avons reçu une demande d'une prestataire de soins doux, une rendez-vous lui sera proposé pour discuter des conditions.

-Vente du terrain du Barthillou : un CUB a été déposé auprès des services de la DDT en vue d'un projet photovoltaïque au sol.

-Salle omnisports/Route de la Poussarié : un dénivelé important a été constaté aux abords de la salle omnisports/Route de la Poussarié, la commission travaux se réunira pour arrêter les travaux appropriés.

-DAHU 2024 : le départ est prévu le 06 juillet 2024. Un appel aux bénévoles est lancé par les organisateurs de cette course. Se faire connaître au secrétariat de mairie

-Téléthon 2024 : une réunion sera organisée avec les participants 2023 pour voir si cette animation peut être reconduite pour 2024.

-Enquête publique pour la révision du zonage d'assainissement : la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet assure les compétences " Eau et Assainissement " depuis le 1er janvier 2020. Dans ce cadre, une enquête publique est organisée afin d'informer et de prendre en compte les avis du public concernant la révision du zonage d'assainissement collectif de la commune de Noailhac. Cet enquête concerne les hameaux du Colombier, La Rive et le Pont du Grel.

-La commission « festivités » doit se réunir pour organiser le marché gourmand prévu le 31 mai.

La séance est levée par M Mathieu, Maire, à 22h05.

